

Lettre ouverte aux fossoyeurs de la santé,

L'égalité d'accès aux soins pour tous et dans tous les territoires de la République est aujourd'hui gravement menacée par la multiplication des fermetures d'hôpitaux ou de services. L'absence de politique de formation des personnels médicaux aggrave la situation : nous sommes face à une pénurie croissante de généralistes, spécialistes, infirmiers.

Hier premier pays du monde en matière d'offre publique de santé, la France a rétrogradé au 9^e rang mondial.

Une nouvelle étape est franchie avec la révision de la carte hospitalière. Après le vote de la loi «Hôpital, Patients, Santé et Territoires» (HPST) dite «loi Bachelot», les nouvelles Agences Régionales de la Santé (A.R.S.) organisent au nom de la rentabilité financière ces fermetures d'hôpitaux ou de services.

C'est la pérennité même de l'ensemble de l'offre de soins sur notre territoire qui est désormais remise en question.

En Ile de France, la réforme de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) est portée conjointement par le ministre de la santé M. Xavier Bertrand et par l'Agence Régionale de Santé (ARS) présidée par M. Claude Evin.

Dans le sud-est francilien, le combat s'est engagé depuis plusieurs semaines autour de l'hôpital Henri Mondor de Créteil pour préserver le service de chirurgie cardiaque. Nécessaire aux 1,5 millions d'habitants du bassin de population du sud-est parisien, ce service l'est aussi par les synergies existantes avec de nombreux autres. Il n'est pas innocent qu'au même moment soit envisagé le démantèlement de l'hôpital Chenevier de Créteil, la fermeture de services de l'hôpital Emile Roux de Limeil-Brévannes ou la réorganisation de la carte hospitalière en Essonne ou en Seine et Marne.

Bien que l'ARS et l'AP-HP avancent masqués en refusant de transmettre leur Plan d'action stratégique pourtant nécessaire au débat public, il ne fait aucun doute que c'est toute l'offre de soin du sud-est francilien qui va être réduite à la portion congrue, niant ainsi les territoires et méprisant les populations qui les habitent.

La mise en coupes sombres de notre tissu hospitalier laisse présager qu'à l'aube des négociations sur le schéma régional d'organisation sanitaire ambulatoire des soins de ville, les mêmes attitudes autoritaires de l'ARS viennent à démanteler l'organisation d'une médecine libérale déjà très fragile. On va connaître des déserts médicaux libéraux dans nos départements et cela dans un futur très proche ! Les courbes démographiques parlent d'elles-mêmes...

Les risques sur les établissements médico-sociaux sont les mêmes. L'hôpital, l'ambulatoire et le médico-social font bien parti d'un même ensemble indissociable !

La santé n'est pas un luxe ! Nous affirmons la nécessité de l'égalité d'accès aux soins sur tout le territoire. Garantir l'accès de toutes et tous à la santé est un impératif d'intérêt général !

Premiers signataires (organisations et personnalités) :

Joseph ROSSIGNOL, Maire de Limeil-Brévannes, vice-président du conseil général du Val de Marne

Docteur Alain LECLERC, Président du SAMI de Limeil-Brévannes, Secrétaire général de la CSMF 94, Secrétaire général SAMI 94, membre titulaire du conseil de l'ordre des médecins 94.

Docteur Philippe RICHARD, médecin généraliste à Valenton, Président de l'Association des Professionnels de Santé Locaux

Section CGT santé Henri Mondor

Section SUD santé Henri Mondor

Section SUD santé Emile Roux

Collectif de défense de la santé - Bassin de vie du sud-est francilien

Nom : Prénom :
.....

Ville : E-Mail :
.....

- o Je soutiens le collectif de défense de la santé - Bassin de vie du sud-est francilien
- o Je rejoins le collectif de défense de la santé - Bassin de vie du sud-est francilien

Talon réponse à adresser à la mairie de Limeil-Brévannes,
4 place Charles de Gaulle, 94 450 Limeil-Brévannes

ou par mail à : collectifsantesudestfrancilien@gmail.com